

Ludovic Viallet

Introduction

Hereditas Monasteriorum 3, 19-26

2013

Artykuł został opracowany do udostępnienia w internecie przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej bazhum.muzhp.pl, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

Introduction

Amorcé à la fin de l'année 2011, lancé en octobre 2012 et soutenu en France par l'Agence Nationale de la Recherche, le programme MARGEC a franchi une nouvelle étape lors de l'atelier organisé à Prague le 25 III 2013 sous le titre *The Material Running of the Mendicant Friaries in Central Europe (c. 1220–c. 1550). Towards an Inventory of Textual Sources*¹. La liste des participants, issus de six pays (France, Allemagne, République tchèque, Hongrie, Roumanie, Pologne) reflète tout à la fois la difficulté et la fécondité d'une telle entreprise collective, menée par un « noyau dur » autour duquel peuvent s'agréger, au gré des initiatives et des possibilités, des chercheurs venus de l'ensemble de l'espace concerné par le programme (les territoires des actuelles Croatie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie occidentale et Slovaquie). Cette dimension internationale est bien l'un des éléments novateurs de MARGEC, compte tenu des cadres nationaux (y compris sur le plan linguistique) encore très marqués dans l'historiographie des ordres mendiants et de la subsistance, dans les études médiévales en général, d'une forme de bi-polarité Est-Ouest. Aussi ne faut-il pas négliger l'apport potentiel de MARGEC à la recherche sur les ordres mendiants et sans doute, plus largement, à la médiévistique.

Dans l'historiographie française, l'économie des ordres mendiants ne fait l'objet d'une attention soutenue que depuis une grosse douzaine d'années. Au cours des décennies 1970 et 1980, la fameuse « enquête Le Goff » a polarisé les études sur le fait urbain, au point de faire oublier, au moins en partie, les pratiques induites par les projets mendiants. De leur côté, les historiens italiens ont beaucoup insisté sur les processus d'*insediamento* et la pensée économique, les Allemands sur l'articulation entre constructions institutionnelles et charisme... L'on n'oubliera pas, en outre, la nécessaire, mais envahissante « Question franciscaine ». Il semble donc que la recherche ait souvent tourné autour d'un objet d'étude (les pratiques économiques des frères) qui doit pourtant être placé au cœur de la réflexion sur la vie mendicante parce qu'il constitue, en particulier pour les Franciscains, un réel objet anthropologique – c'est-à-dire qu'il est lié à un langage (des gestes, des pratiques, des positionnements indi-

1 Présentation (en français et en anglais) du programme *Marginalité, économie et christianisme. La vie matérielle des couvents mendiants en Europe centrale (v. 1220–v. 1550)*, coordonné par Marie-Madeleine DE CEVINS (Université de Rennes 2), sur le site margec.tge-adonis.fr/. Un premier jalon de l'enquête collective avait été posé avec l'atelier organisé à Rennes le 18 X 2011 afin de dresser un bilan historiographique et qui a donné lieu à la publication d'un dossier dans la revue « Études franciscaines », n.s., 6, 2013, 1, p. 5–115.

viduels et collectifs) exprimant ce qu'a été le *vivre mendiant*, ce que l'on a voulu qu'il soit ou ce que l'on n'a pu éviter qu'il devienne. L'expression « objet anthropologique » n'est pas, ici, une commodité : elle souligne la nécessité de mettre cet objet au centre, tout en ayant une démarche « globalisante », en se méfiant des schémas, des catégories et même des expressions.

Pour éviter les premiers, il importe d'être attentif au problème de l'adéquation entre le discours normatif et les pratiques, tandis que les secondes doivent faire l'objet d'un questionnement serré, par exemple lorsqu'il s'agit de distinguer entre ce qui a relevé du don et ce qui a relevé de l'échange marchand, distinction qui risque souvent d'être simplificatrice : comme le savent bien les anthropologues, c'est davantage en termes de différentes *sphères d'échanges* que la réalité sociale peut être appréhendée. De ce point de vue, on prendra garde à ne pas ignorer, dans ce programme de recherches consacré à des hommes, les rôles qu'ont pu endosser des femmes. La contribution de Christian-Frederik Felskau va nous le rappeler pour la Bohême et notamment le cas de Cheb (Eger)². On sait aussi que les femmes, dans les communautés de tertiaires, ont pu jouer un rôle de procuratrice pour les couvents masculins. Enfin, il n'est pas jusqu'aux mots et aux expressions dont il faudra se méfier. Qu'est-ce réellement que l'« économie du Sacré », à laquelle nous consacrerons le dernier des colloques de MARGEC ? « Économie de la dévotion », « économie du Salut » sont des formules qui visent à *créer du lien* entre phénomènes, mais ne doivent pas nous donner l'illusion d'une unité, d'un territoire d'étude qui existerait *per se* avec des contours nettement définis.

Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus d'accorder, dans les raisonnements, une place exclusive à l'économie. Si l'on scrute la question de l'observance, par exemple, on peut juger que la seconde génération de réformateurs – celle des Barthélemy Texier, Jean de Capistran ou Matthias Döring, actifs dans le deuxième quart du XV^e siècle – fut plus souple que leurs prédécesseurs³ ; mais elle eut aussi à faire face à la question de l'institutionnalisation (donc à celle de l'obéissance). La volonté d'autonomie déboucha, chez les Frères mineurs, sur le pas décisif franchi en 1443–1446, mais les autres ordres mendiants connurent également des processus de formation de congrégations autonomes : autrement dit, dans la seconde moitié du XV^e siècle, le combat se situa tout autant, sinon davantage, sur le plan de l'institution que sur celui des pratiques économiques.

2 On pourrait aussi prendre l'exemple du couvent de Wrocław (Breslau), qui semble n'être entré dans l'ère des messes fondées *directement* en argent qu'au début du XV^e siècle ; auparavant, la communauté des Clarisses de la ville a probablement servi, en quelque sorte, d'intermédiaire. Ainsi, le 8 IX 1330, les sœurs reconnurent que leur procureur devait verser aux frères dix pains par jour et un marc annuel, en vertu d'une donation faite par le père de deux religieuses ; en contrepartie, les Mineurs devaient célébrer une messe quotidienne chez les Clarisses (*Urkundenbuch der Kustodien Goldberg und Breslau*, t. 1 : 1240–1517, éd. C. REISCH (Monumenta Germaniae Franciscana, 1/1), Düsseldorf 1917, n° 139).

3 Comme l'a souligné à propos des Dominicains A. ZAJCHOWSKA, *Idea ubóstwa w środowisku dominikańskich obserwantów Polskiej Prowincji w XV wieku*, [dans :] W. DŁUGOKECKI, T. GAŁUSZKA, R. KUBICKI, A. ZAJCHOWSKA (dir.), *Inter oeconomiam caelestem et terrenam. Mendykanci a zagadnienia ekonomiczne* (Studia i Źródła Dominikańskiego Instytutu Historycznego w Krakowie, 9), Kraków 2011, p. 87–101.

Il faut donc effectuer un travail de *déconstruction*, en commençant par le chantier des sources, dont toute démarche de recherche est dépendante (comme le montre la nette dominante dominicaine dans le récent volume *Inter oeconomiam coelestem et terrenam...*) et dont il faut désormais essayer d'avoir une vision plus claire et globale, afin de tenter d'échapper à la fois à la juxtaposition d'études de cas et au discours de synthèse (trop) général.

Depuis le début du programme, le pôle « hongrois », soutenu par Gábor Klaniczay, est solide. Gergely Kiss propose ici une première approche d'ensemble sur les sources accompagnée d'éléments de réflexion sur leur typologie, au cœur de notre projet d'inventaire, tandis que Beatrix Romanhyi présente les quelques documents comptables préservés, pour la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e, dans les archives des Carmes d'Eperjes (Prešov), des Ermites de saint Augustin de Bártfa (Bartfeld, Bardejov), des Dominicains de Selmecbánya (Schemnitz, Banská Štiavnica) et, surtout, des Franciscains de Sopron. Sources fragmentaires, peu satisfaisantes par bien des aspects, certes, mais devant lesquelles on ne peut faire la fine bouche, tant les registres de comptabilité mendicante sont choses rares, y compris en Europe occidentale, à de notables exceptions près⁴. Les apports de Carmen Florea et Maria Lupescu sur la Transylvanie vont également contribuer à nourrir la réflexion comparative, en particulier sur le rôle croissant des autorités urbaines dans les affaires des couvents. Pour les espaces bohémien et polonais, l'entreprise semble se présenter de façon plus compliquée. Frederik Felskau et Rafał Kubicki livrent ici deux utiles mises au point, sur l'ensemble Bohême-Moravie et la Prusse royale, en attendant que d'autres chercheurs se joignent à eux et apportent leur contribution au projet commun. Au-delà des synergies ponctuelles suscitées par MARGECE (rencontres et publications), l'objectif est de construire un outil pérenne au service de la communauté scientifique. Grégory Goudot, engagé comme post-doctorant pour le programme, est chargé de construire un inventaire des sources et une base de données, ainsi que de cartographier les phénomènes, à partir des éléments apportés par chacun. Qu'on ne s'y trompe pas : un tel instrument de travail profitera à tous et n'empêche en rien, au contraire, d'avoir des idées « d'enquête dans l'enquête » qui pourront être mises en œuvre parallèlement aux jalons posés par le programme.

La rencontre de Prague a permis d'aborder une question essentielle, celle de la structure de l'inventaire des sources, qui peut être construit selon deux entrées : par types de documents ou par types de revenus. La première option, plus « statique » pourrait-on dire, est aussi celle qui offre la perspective la plus « profonde » : comme elle n'enferme pas dans des cadres, sinon ceux de la typologie documentaire (ce qui est

4 On pense au couvent franciscain d'Avignon, qui a fait l'objet des travaux de Jacques Chiffolleau, puis de son élève C. LENOBLE, *L'exercice de la pauvreté. Économie et religion chez les franciscains d'Avignon (XIII^e-XV^e siècles)*, Rennes 2013, mais aussi, pour les Dominicains surtout, au cas trévisan : mise au point par G. P. BUSTREO, *Écrits conventuels, écrits urbains. La documentation des Mendicants de Trévise aux XIV^e et XV^e siècles*, [dans :] N. BÉRIOU, J. CHIFFOLLEAU (dir.), *Économie et religion. L'expérience des ordres mendiants (XIII^e-XV^e siècles)* (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 21), Lyon 2009, p. 39-61.

déjà beaucoup), chacun pourra en faire ce qu'il voudra, au-delà même de la durée du programme. Une typologie provisoire a donc été élaborée, susceptible d'être affinée au fil de l'élaboration de l'inventaire. La seconde option, plus « dynamique », permet probablement d'entrer plus rapidement dans une optique d'analyse, de traitement de l'information, en particulier pour la préparation des colloques MARGEC. Elle peut fournir aussi des « pièges » pour capturer certains phénomènes, sans pour autant nous simplifier la tâche : ainsi, comme l'a signalé Gergely Kiss, l'exonération des taxes seigneuriales des paysans soumis à un établissement religieux peut être assimilée à un revenu ; mais elle avait parfois pour contrepartie la demande de suffrages perpétuels, ce qui nous fait alors clairement basculer dans une autre catégorie – donc, concrètement, dans une autre rubrique de l'inventaire, celle des fondations pieuses. Schématiquement, dans une économie des couvents mendiants constituée de trois grands types de ressources (les revenus du soutien, du service spirituel et de la production), une dizaine de catégories essentielles peuvent probablement être distinguées.

- 1) Subsidés en argent ou en nature (alimentation, cire, vêtements, matériaux...).
- 2) Produit de la quête et aumônes.
- 3) Testaments, services funèbres, donations *pro anima* et fondation de célébrations perpétuelles.
- 4) Rétribution de bienfaits spirituels.
- 5) Pensions et rentes.
- 6) Revenus (= rentes, moissons, commercialisation de la production) tirés des structures de production.
- 7) Revenus du travail.
- 8) Revenus fiscaux.
- 9) Intérêts tirés des activités de crédit.
- 10) Hébergement de laïcs (*prebendarii*) à l'intérieur de l'enclos conventuel.
- 11) Confiscations ordonnées par l'Inquisition.

Faut-il absolument trancher entre les deux options ? Les discussions pragoises nous ont renforcés dans l'idée d'essayer de réaliser, grâce à l'outil informatique, un inventaire à deux faces, fondé d'une part sur une typologie documentaire, d'autre part sur une typologie des revenus – certains de ceux-ci pouvant en outre faire l'objet d'un travail de cartographie.

Par définition, en effet, l'inventaire fondé sur une typologie des revenus ne permet guère d'éclairer les modalités de la gestion et pas du tout les dépenses des couvents. Or, il ne faut négliger aucun des trois volets du fonctionnement matériel des communautés mendiants, comme on peut brièvement le souligner pour la question de la réforme / *reformatio*, question à la fois « corrélative » et essentielle dans l'optique qui est la nôtre. Le cas des villes de Haute Lusace – théoriquement intégrées aux

territoires de la Couronne de Bohême, mais exclues de l'espace de l'enquête, pour laquelle elles peuvent donc constituer un pôle de référence intéressant – en témoigne : dans le dernier tiers du XV^e siècle, il y existait une conscience de la réforme qui, par-delà toute référence précise à un texte réglementaire, n'était pas loin d'assimiler l'observance franciscaine à un usage modéré de biens matériels contrôlé par des gestionnaires laïques afin d'éviter que les religieux n'y fussent *directement* mêlés et n'accaparent ce qui appartenait au couvent⁵. La question de l'économie conventuelle – ou même, la quasi-négation d'une économie « conventuelle », absorbée par l'appareil gestionnaire municipal – occupait donc une place majeure.

Par le biais de « l'économique », ce sont les débats tardo-médiévaux sur certaines pratiques des ordres mendiants qui s'imposent à nous. Ainsi de la quête, objet d'une critique violente, de Hus à Luther (les restrictions relatives à celle-ci, signalées par Rafał Kubicki chez les Dominicains de Gdańsk après l'adoption du Luthéranisme par la Ville, ne peuvent véritablement se comprendre autrement) ou de la participation des communautés conventuelles à certaines formes essentielles de la vie religieuse des fidèles et des manifestations de la piété urbaine, notamment les fondations pieuses, avec lesquelles la réforme *de observantia*, particulièrement chez les Franciscains, entrait en contradiction.

En outre, les sources peuvent faire apparaître des traces de réforme. Par exemple, la présence discrète, comme à Breslau vers 1450–1454, d'un procureur (*procurator conventus*) auprès des religieux franciscains lors d'une remise de biens au couvent, ou d'un laïc qui paraît bien avoir fait office d'intermédiaire entre les donateurs éventuels et les communautés de tertiaires féminines de la ville, manifeste peut-être une sorte de *velléité* réformatrice, de *soubresaut* réformateur dans des années-charnières, juste après l'institution d'un vicaire observant pour la province de Saxe (1449), au moment d'un raidissement des positions de chaque camp qui a constitué un véritable tournant⁶. Nous sommes là dans un registre peu évoqué lorsque l'on aborde la réforme des réguliers : un registre d'action presque moderne, pourrait-on dire, au regard de sa « banalité » ; celui de l'ajustement réformateur, sans *actus reformationis* clair et solennel, par l'intervention d'une autorité administrative émanant de la Ville autant, sinon davantage que de l'Ordre.

Enfin, c'est aussi en scrutant les sources générées par les institutions urbaines – celles relatives aux revenus des couvents, certes, mais aussi à la gestion des finances municipales – que l'on pourra cerner les mutations de l'intercession⁷. Celles-ci sont, dans

5 L. VIALLET, *Les sens de l'observance. Enquête sur les réformes franciscaines entre l'Elbe et l'Oder, de Capistran à Luther (vers 1450 – vers 1520)* (Vita regularis, 57), Münster, 2014.

6 Voir *Urkundenbuch der Kustodien Goldberg und Breslau*, n° 463 (1 VIII 1454) ; n° 438 (6 XI 1450) et n° 440 (12 II 1451).

7 On pense en particulier à la distinction, faite par Ralf Lusiardi pour Stralsund (R. LUSIARDI, *Stiftung und städtische Gesellschaft. Religiöse und soziale Aspekte des Stiftungsverhaltens im spätmittelalterlichen Stralsund* (Stiftungsgeschichten, 2), Berlin 2000), entre fondation (*Stiftung*) et donation (*Schenkung*), qui correspond à deux logiques différentes : d'une part, l'accumulation des actions liturgiques d'intercession ; de

l'espace germanique, assez nettement visibles et vont dans le sens d'une priorité accordée à la recherche de solidarités sur la valeur de l'intercession réitérée par le Saint-Sacrifice de la messe. Pour comprendre ces évolutions, il faut prendre en compte l'expression récurrente, depuis le XIII^e siècle au moins (mais avec d'évidentes nuances et évolutions), du besoin de limiter la dissémination de la messe – en définitive, du sentiment de parcellisation, donc d'affaiblissement et de fragilisation qui touchait l'Eucharistie, censée pourtant incarner le Corps mystique – dont témoignent des textes réformateurs du XV^e siècle comme la *Reformatio Sigismundi*, tout autant que la prégnance croissante du *Bonum Commune*, travaillant en faveur de la mutualisation des suffrages au détriment de la multiplication des messes anniversaires privées⁸.

Tâche essentielle de MARGEC, la collecte des données relatives aux sources, que celles-ci soient manuscrites ou aient fait l'objet d'un travail d'édition (un état de la documentation imprimée, réalisé par Adrien Quéret-Podesta, est régulièrement complété sur le site internet du programme), ouvre bien des perspectives de recherche sur l'histoire des ordres mendiants et leur insertion dans les structures socio-économiques du temps. Ce petit dossier a vocation à en témoigner ; il participe pleinement de l'esprit d'ouverture et de collaboration européenne dont la revue « Hereditas Monasteriorum » est porteuse.

l'autre, la réunion d'un grand nombre de soutiens, donc l'insistance sur les solidarités créées plus que sur le contenu liturgique. Pour l'historien, cette dernière implique d'analyser davantage « l'interaction sociale » entre fondateurs, destinataires et intermédiaires, plutôt que de focaliser sur le critère de la durée, donc la distinction entre les deux logiques d'accumulation et de répétition perpétuelle, au cœur des études menées dans l'historiographie française à la suite de J. CHIFFOLEAU, *La comptabilité de l'Au-Delà. Les hommes, la mort et la religion dans la région d'Avignon à la fin du moyen âge. Vers 1320 – vers 1480* (Collection de l'École française de Rome, 47), Rome 1980. À Ratisbonne entre les XIV^e et XV^e siècles, comme l'a montré O. RICHARD, *Mémoires bourgeoises. « Memoria » et identité urbaine à Ratisbonne à la fin du Moyen Âge*, Rennes 2009, chap. VI–VII, p. 125–187) les pratiques des patriciens relatives à la *memoria* liturgique (fondations de messes anniversaires) ont connu des mutations qui ne doivent pas être expliquées par la seule situation économique, mais par la croyance à une autre économie du Salut ou la volonté des patriciens de déployer leur mémoire d'une manière différente de leurs homologues du siècle précédent, ce qui s'est traduit par une recherche accrue de solidarités et le resserrement de la géographie de la *memoria* autour de quelques établissements religieux liés à la commune et bénéficiant de la concentration des donations pieuses.

8 Paul Nyhus l'a souligné autrefois pour le cas de Nuremberg, où la mutualisation des suffrages fut liée à la réforme du couvent franciscain, dès 1447. Et c'est aussi au nom de l'intérêt commun, pour éviter les flux d'argent hors de la ville, que le Conseil de ville se montra par la suite très réticent face à la vente d'indulgences dans la seconde moitié du siècle (P. NYHUS, *The Franciscans in South Germany, 1400–1530: Reform and Revolution*, « Transactions of the American Philosophical Society », n.s., 65, 1975, p. 9–14). Sur la place du Bien commun dans la pratique fondatrice qui s'imposa dans les deux églises paroissiales de Nuremberg à partir du milieu du XV^e siècle, voir l'étude de M. STAUB, *Eucharistie et bien commun. L'économie d'une nouvelle pratique fondatrice à l'exemple des paroisses de Nuremberg dans la seconde moitié du XV^e siècle : sécularisation ou religion civique ?*, [dans :] A. VAUCHEZ (dir.), *La religion civique à l'époque médiévale et moderne (Chrétienté et Islam). Actes du colloque organisé par le Centre de Recherche « Histoire Sociale et Culturelle de l'Occident. XII^e–XVIII^e Siècle », de l'Université de Paris X-Nanterre et l'Institut Universitaire de France (Nanterre, 21–23 juin 1993)* (Collection de l'École Française de Rome, 213), Rome 1995, p. 445–470.

Ludovic VIALLET
Uniwersytet Blaise Pascal (Clermont-Ferrand 2)

Hereditas Monasteriorum
vol. 3, 2013, s. 19–26

Wstęp

Streszczenie

Niniejszy wstęp rozpoczyna się od podkreślenia konieczności umieszczenia zagadnień związanych z gospodarką mendykantów w centrum zainteresowania badawczego. Można wręcz mówić o „antropologicznym przedmiocie”, zwłaszcza w odniesieniu do franciszkanów. Jednocześnie trzeba zachować ostrożność wobec schematycznych koncepcji, kategorii, a nawet wyrażeń (takich jak „ekonomia zbawienia”). Celem projektu MARGEC jest zaproponowanie rozwiązań pozwalających uzyskać jaśniejszy i pełniejszy obraz dostępnych źródeł oraz metod ich analizy i interpretacji.

Spotkanie praskie umożliwiło dyskusję nad sposobem konstrukcji inwentarza źródeł, który możemy ułożyć według dwóch kryteriów: rodzajów akt oraz typów przychodu. Ostatecznie zdecydowano się połączyć te dwa podejścia, co pozwoli uniknąć pominięcia któregokolwiek z trzech ważnych obszarów gospodarczego funkcjonowania klasztorów mendykanckich (przychody, sposoby zarządzania, wydatki).

Słowa kluczowe

zakony żebracze, mendykanci, dominikanie, franciszkanie, gospodarka klasztorów mendykanckich, funkcjonowanie gospodarcze klasztorów mendykanckich, inwentarz źródeł, obserwacja, reforma zakonna

Ludovic VIALLET
Blaise Pascal University (Clermont-Ferrand 2)

Hereditas Monasteriorum
vol. 3, 2013, p. 19–26

Introduction

Summary

This introduction begins by underlining the necessity of placing the economic practices of the friars at the heart of the studies on the mendicant life (we choose to speak about a real « anthropological object », in particular for Franciscans) while being wary of schematic conceptions, categories and even expressions (such as « economy of the Sacred »). To have a clearer and more global vision of sources, one of the objectives of MARGEC is to offer a long-lasting tool for the scientific community. The workshop allowed to discuss the structure of the inventory of sources, which can be built according to two entries : by types of documents or by types of income. It was decided to combine both approaches, in order to neglect none of the three sectors of the material running of mendicant friaries (income, modalities of management, expenses), as we underline it briefly for the question of the reformatio – both « correlative » and essential in the perspective which is ours.

Keywords

mendicant orders, friars, Franciscans, Dominicans, economy of mendicant convents, material running of mendicant convents, inventory of sources, observance, religious reform